

## Décret présidentiel portant nomination des membres du Conseil Général de la Banque Centrale de Mauritanie

La Présidence de la République a annoncé que, par décret publié mercredi, les personnalités suivantes ont été nommées membres du Conseil Général de la Banque

Centrale de Mauritanie :  
– Aichetou WAGUÉ  
– N'Guissaly FALL  
– Mohamed Sid Ahmed  
– Moussa FALL  
– Sidiya Mohamed Khaled

Au Conseil des ministres

## Communication portant «Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local»



Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 02 avril 2025, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, Président de la République.

Au cours de ce Conseil, le Ministre de l'Économie et des Finances a présenté une communication relative au Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local.

Ce Programme a été élaboré sur instruction du Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, conformément à son programme électoral

«Mon Ambition pour la Patrie».

Il s'inscrit dans le cadre de la création d'une dynamique de transformation économique et sociale sans précédent pour faire face aux problèmes structurels qui entravent le processus de développement du pays, pour améliorer l'efficacité des services fournis aux citoyens dans toutes les Wilayas et pour créer un environnement propice au développement en valorisant et en exploitant les potentialités au niveau des secteurs dans lesquels la Mauritanie bénéficie d'avantages comparatifs.

Le Conseil a aussi examiné et adopté un projet de dé-

cret portant protection des victimes, de leurs familles, des auxiliaires de justice, des agents infiltrés et des dénonciateurs dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes.

Les mesures de protection sont notamment, la protection physique, psychologique et juridique, l'assistance judiciaire, l'immunité contre les poursuites, la confidentialité des procédures et la protection de l'identité de la victime, en plus de la protection des enfants, qui relève de la compétence du Département en charge de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Famille.

*Lire pages 3 et 5*

## Le Président de la République reçoit le secrétaire d'État aux Collectivités de Guinée-Bissau et l'envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental



Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu, mercredi, en audience à Nouakchott, M. Nelson Barbara, secrétaire d'État chargé des Communautés de la République de Guinée-Bissau.

L'entrevue a porté sur les relations privilégiées entre les deux pays frères et sur les moyens de les développer.

A l'issue de la rencontre, le secrétaire d'État bissau-guinéen a fait une déclaration à l'Agence mauritanienne d'Information,

précisant que la Guinée-Bissau et la Mauritanie partagent des liens historiques forts qui se sont considérablement renforcés depuis leur indépendance.

Il a souligné que la Mauritanie est un pays ami et frère de la Guinée-Bissau, et qu'elle la soutient constamment ajoutant que cette visite vise à renforcer les liens d'amitié entre les deux pays.

Le gouvernement bissau-guinéen, poursuit-il, reconnaît l'im-



portance de la facilitation de la circulation des personnes et la nécessité d'assurer la protection des citoyens des deux pays.

Dans la même journée du mercredi, le Président de la République a reçu, à Nouakchott, l'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, M. Stefan de Mistura.

*Lire page 4*

## Adresses Utiles

Police Secours	17
Sapeurs Pompiers	118
Brigade Maritime	4525 39 90
Brigade Mixte	4525 25 18
SOMELEC (Dépannage)	4525 23 08
SNDE	4529 84 88
Météo	4525 11 71

## Commissariats de Police

Commissariat TZ - 1	4525 23 10
Commissariat TZ - 2	4524 29 52
Commissariat Ksar 1	4525 21 66
Commissariat Ksar 2	4525 27 38
Commissariat El Mina 1	4525 12 97
Commissariat El Mina 2	4524 25 24
Commissariat Sebkha 1	4525 38 21
Commissariat Sebkha 2	4524 29 82
Commissariat Riadh 1	4524 29 35
Commissariat Riadh 2	4524 29 50
Commissariat Arafat 1	4525 10 13
Commissariat Toujounine 1	4525 29 30
Commissariat Dar Naïm 1	4524 29 56
Commissariat Dar Naïm 2	4524 29 53
Commissariat Teyarett 1	4525 24 71
Commissariat Teyarett 2	4524 29 51
Commissariat Spécial Aéroport	4525 21 83
Commissariat Voie publique	4525 29 65
Direction Régionale de la Sûreté	4525 21 59
Police Judiciaire	4525 54 49

## Hôpitaux

Centre Hospitalier National	4525 21 35
Hôpital Cheikh Zayed	4529 84 98
Polyclinique	4525 12 12
PMI Pilote	4525 22 16
PMI Ksar	4525 20 19
PMI Teyarett	4525 35 94

## Cliniques

Clinique Moulaty	4525 13 41
Clinique Najar	4525 49 42
Clinique Kissi	45 29 27 27
Clinique Dr. Moumine	4525 10 02
Clinique Makam Ibrahim	4525 57 60
Clinique Ben Sina	4525 08 88
Clinique Tisram	4525 87 66
Clinique 2000	4529 33 33
Clinique El Qods	4525 82 61
Clinique Adama Diani	4525 59 34
Clinique Bien-être	4525 13 35
Clinique Chiva	4525 80 80

## Banques

BADH	4525 59 53
BMCI	4525 24 69
BNM	4525 26 02
BCI	4529 28 76
ORA BANK	4529 19 00
CHINGUETTI BANK	4525 21 73
GBM	4525 12 62
SOCIETE GENERALE MAURITANIE	4529 70 00
ATTIJARIBANK MAURITANIE	45 29 63 74

## Hôtels

Novotel Tfeïla	4525 74 00
Mercure	4529 50 50
Halima	4525 79 20
Monotel Dar El Barka	4525 35 26
Park	4525 14 44
El Houda	4525 91 90
Oasis	4525 20 11
Amane	4525 21 78
Chinguetti	4525 35 37
Sabah	4525 15 52
Koumbi Saleh	4529 50 12
Casablanca	4525 59 65
El Khater	4529 11 12
AL KHAIMA - APPART-HOTELS	4524 22 22
EMIRA	45 24 47 00 - 2500 17 17 - BP 3176 - FAX : 45240633-Email hotelemira@hotmail.fr -

## Courrier Express

DHL	4525 47 06
EMS	4525 37 70
Saga Express	4529 20 08
Universal Express	4525 33 18
UPS	4529 28 29
T.N.T.	4525 44 59

# HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIE NNE D'INFORMATION



**Directeur de Publication,  
Directeur Général de l'AMI :**  
**Moctar Malal Dia**

**Directeur de la Rédaction :**  
**Maarouf Ould Oudaa**

**Rédacteur en Chef :**

**Khalilou Diagana**

**Rédacteur en Chef :**

**Abderrahmane Ould Cheikh**

**Chef Desk Maquette :**

**El Hadrami Ould Ahmedou**

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale



الوكالة الموريتانية للأنباء  
Agence Mauritanienne d'Information

FAX: 45 25 55 20

E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 3711/ 467

**Direction Commerciale**

45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com

Tel: 00222 45 25 27 77

Au Conseil des ministres

## Communication portant «Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local»

Le Conseil des Ministres s'est réuni le mercredi 02 avril 2025, sous la Présidence de Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République.

Le Conseil a examiné et adopté les projets de décrets suivants :

- Projet de décret portant protection des victimes, de leurs familles, des auxiliaires de justice, des agents infiltrés et des dénonciateurs dans le cadre de la lutte contre la traite des personnes.

Ce projet de décret vise à établir des mécanismes de protection et d'assistance au profit des victimes de la traite des personnes, de leurs familles, des témoins, des auxiliaires de justice, des agents infiltrés et des dénonciateurs. Les mesures de protection sont notamment, la protection physique, psychologique et juridique, l'assistance judiciaire, l'immunité contre les poursuites, la confidentialité des procédures et la protection de l'identité de la victime, en plus de la protection des enfants, qui relève de la compétence du département en charge de l'Action sociale, de l'Enfance et de la Famille. Il prévoit également des mesures d'assistance, notamment,



les soins médicaux, l'aide sociale, la fourniture des informations nécessaires sur les droits de la victime et sur la procédure judiciaire suivie, ainsi que le droit de bénéficier d'une traduction tout au long de la procédure judiciaire si nécessaire, et tient compte de l'intérêt supérieur de l'enfant.

- Projet de décret modifiant certaines dispositions du décret 2016-082 du 19 avril 2016, modifié et complété, portant harmonisation et simplification du système de rémunération des fonctionnaires et agents contractuels

de l'Etat et de ses établissements publics à caractère administratif.

Ce projet de décret s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des conditions matérielles des travailleurs du secteur de l'éducation, concrétisant ainsi la vision de Son Excellence Monsieur le Président de la République, visant à promouvoir le capital humain de notre pays afin de pouvoir relever les défis actuels. Ce décret vise également à faire bénéficier les agents contractuels régis par le décret n° 2019-050 fixant les conditions d'emploi et de rémunération

des agents contractuels de l'Etat et de ses établissements publics à caractère administratif, et qui travaillent effectivement dans les établissements publics d'enseignement fondamental et secondaire, d'une indemnité mensuelle de craie de six mille (6000) MRU, hors taxes, pour une durée de neuf (9) mois. Il vise également à faire bénéficier les enseignants de la sixième année de l'enseignement primaire, d'une prime appelée « prime d'encouragement » d'un montant de deux mille (2000) MRU par mois pendant une

durée de neuf (9) mois.

- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier National,  
- Projet de décret portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Société Mauritanienne des Postes (Mauripost).  
- Projet de décret portant concession provisoire d'un terrain dans la Wilaya du Trarza, Moughataa de Rosso au profit de la Société Thimar-Sarl. Le projet prévu par la société

Suite en page 5

Des membres du Gouvernement commentent les travaux du conseil des ministres ...

### ● Le ministre de l'Économie : 26 milliards MRU ont été mobilisés pour accélérer le développement local

Des membres du Gouvernement ont commenté, mercredi soir, les résultats du conseil des ministres, qui s'est déroulé plus tôt dans la matinée. Il s'agit des ministres de la Culture, des Arts, de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du Gouvernement, M. Houssein Ould Medou, de l'Économie et des Finances, M. Sid Ahmed Ould Bouh et du commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Sid Ahmed Ely Benane.

Dans son mot introductif, le porte-parole du Gouvernement a indiqué que le conseil a examiné et adopté, plusieurs projets de loi, de décrets et des communications, dont ceux relatifs au développement local, à la valorisation du corps des enseignants et à la lutte contre la traite des êtres humains. Il a ensuite invité ses homologues, chacun en ce qui le concerne, à apporter plus de précisions.

Prenant la parole, le ministre de l'Économie a souligné avoir présenté une communication relative au programme d'urgence pour accélérer l'exécution du développement local. Il s'agit d'un programme similaire à celui déployé à Nouakchott récemment et un autre qui sera exécuté à Nouadhibou, incessamment. D'après le ministre, un programme de développement local sera mis en exécution dans 12 wilayas de Mauritanie, sur une période de 30 mois.



Au cours de cette période, une enveloppe de 260 milliards d'Ouguiyas (MRO) a été mise à disposition par l'État mauritanien pour accélérer le développement local.

M. Sid Ahmed Ould Bouh a relevé que le programme ambitieux s'articule autour de 8 composantes essentielles pour améliorer les services de base dans ces wilayas comme la

santé et l'éducation auxquelles seront réservés respectivement 80 et 70 milliards d'Ouguiyas (MRO). Les autres composantes sont l'accès l'eau potable, l'électricité, le désenclavement, l'agriculture, l'élevage ainsi que l'autonomisation des jeunes. Le ministre a précisé que le programme n'est pas un substitut aux programmes structurels, mais

qu'il vient souligner la volonté de l'Etat à matérialiser la résolution des problèmes de développement soulevés par les citoyens eux-mêmes. Il a indiqué que la méthodologie participative a mis en avant les préoccupations. Aussi a-t-il réaffirmé que le rôle du Gouvernement est de leur trouver en priorité des solutions appropriées.

En ce qui concerne la gestion du programme, M. Sid Ahmed Ould Bouh a annoncé la formation d'un comité interministériel composé de 8 ministres ainsi que les autorités administratives de chaque wilaya.

Présidé par le Premier ministre, le comité a en charge l'exécution des projets dans le respect des diffé-

Suite en page 5

## Le Président de la République reçoit le secrétaire d'État aux Collectivités de Guinée-Bissau



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu mercredi en audience au Palais présidentiel à Nouakchott, M. Nelson Barbara, secrétaire d'État chargé des Communautés de la République de Guinée-Bissau.

L'entrevue a porté sur les relations bilatérales privilégiées entre les deux pays frères et sur les moyens de les renforcer.

A l'issue de la rencontre, le secrétaire d'État guinéen a fait une déclaration à l'Agence mauritanienne d'Information dans laquelle il a précisé que la Guinée-Bissau et la Mauritanie partagent des liens historiques forts qui se sont considérablement renforcés depuis leur indépendance.

Il a souligné que la Mauritanie est un pays ami et frère de la Guinée-Bis-

sau, et qu'elle la soutient constamment. La visite a pour but de renforcer les liens d'amitié entre les deux pays, a-t-il ajouté. Le gouvernement bissau-guinéen, poursuit-il, reconnaît l'importance de la facilitation de la circulation des personnes et la nécessité d'assurer la protection des citoyens des deux pays. Il soutient la coopération bilatérale et affirme son attachement aux principes de solidarité africaine en matière de droits de l'Homme et de dignité des migrants. Le gouvernement a pour objectif de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de la migration, de la protection sociale et des droits des travailleurs en mettant sur pied des mécanismes pour protéger, soutenir et intégrer les citoyens guinéens résidant en Mauritanie, ainsi que les citoyens mauritaniens résidant en Guinée-Bissau, et pour

garantir leurs droits et leur accès aux services de base, a-t-il encore déclaré. Il a enfin noté que les relations historiques et culturelles entre la Guinée-Bissau et la Mauritanie sont amicales.

Ont assisté à la réunion, le ministre chargé du cabinet de la Présidence de la République, M. Nani Ould Chrougha et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug.

Étaient également présents aux côtés du secrétaire d'État chargé des Communautés de la République de Guinée-Bissau, M. Sambou Kendo Mbala, chargé d'Affaires à l'ambassade de Guinée-Bissau à Nouakchott.

## Le Président de la République reçoit l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a reçu, mercredi au Palais présidentiel à Nouakchott, l'envoyé personnel du secrétaire général

des Nations Unies pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura. L'entretien s'est déroulé en présence de M. Nani Ould Chrougha, ministre chargé du cabinet du Pré-

sident de la République et de MM. Sidi Mohamed Ould Ghaber et Mahfoudh Ould Brahim, tous deux conseillers à la Présidence de la République.

## Le ministre des Affaires étrangères s'entretient avec l'envoyé du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental...



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, s'est entretenu mercredi à Nouakchott avec l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, actuellement en visite en Mauritanie.

L'entretien a porté sur la coopé-

ration entre la Mauritanie et cette organisation internationale, les moyens de la renforcer et les questions d'intérêt commun.

L'entretien s'est déroulé en présence de M. Mustapha Diakité, ambassadeur et directeur de l'Union Africaine et des Organisations régionales africaines à la direction générale de la Coopération multilatérale du ministère.

## ...et reçoit le secrétaire d'État aux Communautés de Guinée-Bissau



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug, a reçu mercredi à Nouakchott, S.E. M. Nelson Pereira, secrétaire d'Etat aux Communautés de la République de Guinée-Bissau.

L'entretien a permis de passer en revue les relations de fraternité et

de coopération entre les deux pays frères et les moyens de les renforcer au service des intérêts mutuels des deux peuples frères, ainsi que les questions d'intérêt commun.

L'entretien s'est déroulé en présence de M. Hamza Maïlim, ambassadeur et directeur Afrique à la direction générale de la Coopération bilatérale du ministère.

## Le ministre de la Défense au 15<sup>e</sup> salon de la Défense et de la Sécurité au Brésil

La 15<sup>e</sup> édition du salon brésilien de la défense et de la sécurité (LAAD) a entamé mardi ses travaux à Rio de Janeiro, au Brésil en présence de M. Hane-na Ould Sidi, ministre de la Défense, des Affaires des Retraités et des Enfants de Martyrs. Les travaux doivent durer quatre jours.



**Au Conseil des ministres ...**



**Suite de la page 3**

THIMAR Sarl vise à développer une exploitation agricole moderne, basée sur des pratiques durables. Ce projet répond à plusieurs enjeux stratégiques dont les principaux sont:

- Augmenter la production agricole pour réduire la dépendance aux importations et atteindre progressivement l'autosuffisance alimentaire.
- Générer 146 emplois directs et près de 1000 emplois indirects, contribuant ainsi à la réduction du chômage local.
- Stimuler l'économie locale à travers des investissements significatifs et une production agricole accrue.
- Intégration de techniques agricoles respectueuses de l'environnement pour assurer une exploitation durable du terrain.

Le Ministre de la Justice, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Mauritanien de l'Extérieur par intérim, a présenté une communication relative à la situation internationale.

Le Ministre de l'Intérieur, de la Promotion de la Décentralisation et du Développement Local a présenté une communication relative à la situation intérieure.

Le Ministre de l'Economie et des Finances a présenté une communication relative au Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local

La présente communication a pour objet de présenter le programme national dénommé « Programme Prioritaire de Généralisation de l'Accès aux Services nécessaires au Développement Local » élaboré sur instruction de Son Excellence le Président de la République, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, conformément à son programme électoral Mon Ambition pour la Patrie.

Elle s'inscrit dans le cadre de

la création d'une dynamique de transformation économique et sociale sans précédent pour faire face aux problèmes structurels qui entravent le processus de développement du pays, pour améliorer l'efficacité des services fournis aux citoyens dans toutes les Wilayas du pays et pour créer un environnement propice au développement en valorisant et en exploitant nos capacités dans les secteurs dans lesquels nous bénéficions d'avantages comparatifs.

Le programme comprend :

- La généralisation des infrastructures scolaires par la construction de 6114 salles de classes et réhabilitation de 525 salles ;
- L'amélioration de la couverture sanitaire en la rapprochant du citoyen par la construction de 2 nouveaux centres hospitaliers, 6 hôpitaux départementaux, 32 centres de santé, 204 points de santé, la transformation de 16 postes de santé en centres de santé ainsi que la réhabilitation de 30 centres de santé et 54 postes de santé et l'acquisition de 126 ambulances neuves ;
- L'accès à l'eau potable par la réalisation de 917 forages et/ou puits modernes, l'équipement de 101 forages, l'alimentation en eau potable de 222 localités, la réalisation de 101 Adductions d'Eau Potable, l'augmentation de la production d'eau potable à partir de la nappe de Dhar pour passer de 12 000 à 17 000 m3/jour, le renforcement de l'accès à l'eau potable dans les centres urbains, la réalisation de 81 châteaux d'eau, l'acquisition de 14 citernes, etc. ;
- Le renforcement de l'accès à l'électricité par L'augmentation de la production d'électricité dans 29 centres urbains, l'électrification rurale de 179 localités et l'extension de 58 réseaux électriques ;
- L'accélération du désenclavement des régions : pour cette composante, des missions de terrain

ont été réalisées pour identifier les zones à désenclaver en priorité. Les résultats de ces missions ont été croisés avec les doléances recueillies lors des ateliers régionaux ce qui a permis de structurer un premier programme de désenclavement de 664 millions de MRU pour 2025-2026 et un deuxième programme de 922 millions pour la période 2027-2028.

- L'appui aux activités productives en tirant profit des avantages comparatifs du pays dans des secteurs comme l'élevage et l'agriculture, pour maximiser les potentialités économiques régionales. Au niveau de l'agriculture, il s'agira de la construction et/ou la réhabilitation de 43 barrages, de confortement de digues et diguettes ; de la distribution de 875 km de grillage et l'aménagement de 101 périmètres maraichers. Concernant l'élevage, il s'agira de la réalisation de 39 forages pastoraux, la construction de 183 parcs de vaccination, de 3 nouveaux abattoirs, de 2 unités de collecte de lait ; d'un poste de santé vétérinaire, d'une ferme d'amélioration des races et l'ouverture d'une pharmacie vétérinaire ;

- L'autonomisation et l'insertion des jeunes pour lutter contre le chômage et l'exode rural et l'appui aux associations des jeunes à travers entre autres actions : l'octroi de 14 148 subventions pour les associations de jeunes et de 656 prêts pour les jeunes porteurs de projets, le financement de 10 startups et de 2 328 PME, la formation de 24 784 jeunes et le soutien à l'emploi pour 590 jeunes, la réhabilitation de 5 maisons des jeunes et l'équipement de 5 maisons de jeunes, etc.

Le budget global est estimé à 26 milliards MRU dont 8 milliards déjà en cours, 11 milliards programmés pour couvrir la période 2025-2026 et 7 milliards pour la période 2026-2027.

**Des membres du Gouvernement commentent ...**

**Suite de la page 3**

rents cahiers de charge et ce, à travers les leçons tirées des projets antérieurs, a indiqué le ministre.

M. Sid Ahmed Ould Bouh est revenu sur l'essence du projet de décret qui va consacrer l'amélioration des conditions de travail du personnel du département de l'Éducation. Il permet ainsi à ceux qui font des heures supplémentaires, de bénéficier d'avantages spéciaux, comme les enseignants des classes de 6<sup>e</sup> année du cycle fondamental ou encore les inspecteurs, entre autres.

Pour sa part, le commissaire aux Droits de l'Homme, à l'Action humanitaire et aux Relations avec la Société civile, M. Sid Ahmed Ely Benane, a indiqué que le projet de décret qu'il a présenté en conseil des ministres a pour but de protéger les



lonté des populations, tandis que les 4% restants correspondent à la carte scolaire et sanitaire déjà établies. Il s'est dit enthousiaste et confiant quant aux résultats probants qui en découleront.

Pour ce qui est de la migration, le porte-parole du Gouvernement a réitéré la position de la Mauritanie quant à la migration irrégulière. Ensuite, il a indiqué que les autorités impliquées agissent dans le respect de la dignité humaine et de la loi. Il a aussi noté que les échanges avec les pays voisins sont sains et que toutes les mesures pour faciliter l'accès au territoire et au séjour sont prises. Il a nié les informations selon lesquelles, les conditions de rétention des migrants en instance de renvoi seraient indignes.

En réponse à une question sur le dialogue politique annoncé par le Président de la République le mois dernier, le porte-parole du Gouvernement a déclaré que le coordinateur désigné pour piloter le dialogue, a entamé les consultations et tiendra une conférence de presse la semaine prochaine pour informer l'opinion publique. S'agissant du secteur des médias, le



victimes, les familles des victimes, les auxiliaires de justice, les agents infiltrés et les dénonciateurs, dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains. Ce texte qui vient enrichir l'arsenal juridique mauritanien, se compose de 21 articles, répartis en quatre chapitres, a-t-il précisé. Il a en outre annoncé que le premier chapitre traite des dispositions générales, tandis que le deuxième est relatif aux procédures de protection, le troisième se rapporte aux mesures d'assistance comme les soins médicaux. Enfin, le quatrième chapitre concerne les mécanismes de coopération entre l'État et les organismes opérant dans ce domaine.

Interpellé sur la question du travail domestique, le commissaire a précisé que celui-ci peut entrer dans le champ d'application du décret, si ce travail est forcé et concerne des mineurs. Il a enfin souligné que la lutte contre la traite des personnes est l'affaire de tous.

A son tour, le porte-parole du Gouvernement a magnifié la décision de déployer un programme d'envergure pour accélérer le développement dans les wilayas intérieures mauritaniennes. Il a assuré que 96% du programme est une émanation de la vo-



porte-parole du Gouvernement a annoncé que la coopération avec l'Algérie comprend la construction d'un complexe dédié aux médias en Mauritanie, dont la Maison de la Presse. Il a rappelé que 9 hectares ont été attribués à ce projet qui va démarrer dans les meilleurs délais.

**Compte rendu Amadou Sy**

# Villes anciennes, des témoins

*Parler de l'histoire de la Mauritanie et de son patrimoine, se ramène, sans volonté réductrice aucune, à la genèse et à l'évolution des quatre villes établies sur la route des caravanes qui reliaient les cités et royaumes d'Afrique subsaharienne à celles et de l'Afrique du nord et de la façade méditerranéenne de l'Europe. Un échange dans les deux sens, non seulement entre l'or et le sel des uns contre les produits agricoles et semi-industriels des autres, mais aussi une riche circulation des idées et de savoirs qui, pendant des siècles, ont établi la renommée et assuré le rayonnement culturel de Chinguitti, Oudane, Tichit et Oualata.*



Ces villes qui étaient la Mecque des « chercheurs du savoir » avaient le statut non usurpé d'universités du désert desquels beaucoup de savants dont la renommée a atteint le Maghreb et le Mechrek, de sorte que l'une de ces quatre cités a fini par donner ainsi son nom (« Bilad Chinguitt ») à tout le pays.

Défiant l'usure du temps et l'action d'un climat des plus rudes, ces villes antiques ont pu traverser les siècles en préservant leur riche patrimoine culturel et architectural qui conserve à leurs habitants ce statut si singulier d'être les gardiens de l'authenticité arabo-islamique mauritanienne telle qu'appréciée par les populations des contrées où des Chenaguitta ont voyagé ou se sont établies par le commerce et la transmission d'un savoir dont ils étaient les uniques dépositaires. Les vestiges de ces villes qui attirent aujourd'hui un tourisme tant de l'intérieur - à l'image des centaines de Mauritaniens qui font le déplacement à l'occasion des festivals que ces cités du patrimoine accueillent à tour de rôle depuis dix ans - que de l'extérieur défient le temps et montrent la voie, toujours renouvelée, à ceux qui veulent bâtir, sans raccourcis, le présent et l'avenir en préservant une part de ce que fut le passé patrimonial et humain de cette Terre des hommes.

Un patrimoine humain que reflètent la mosquée de Chinguitti témoin d'un rayonnement culturel qui a éclairé l'histoire de ce pays, la rue des quarante savants et le mur « protecteur » de Oudane desquels le visiteur perçoit la grandeur d'une cité qui a résisté aux aléas du temps, Oualata avec son architecture singulière portée avec fierté par les murs et les portes de ses maisons, et Tichit, dont les sebkhas renfermaient le précieux sel, matière la plus convoitée à l'époque, que ceux

qui venaient à sa recherche savaient également qu'ils allaient à la rencontre d'un savoir dont l'éclat débordait sur tout le Bilad al-Sudan.

## Chinguitti, l'Université du désert

La cité de Chinguitti a été attachée, depuis la création de la ville en l'an 160 de l'Hégire (776 ap. JC), selon les historiens, au savoir islamique et aux sciences humaines dans tous leurs aspects.

L'on raconte que la première ville qui se nommait Aber possédait à l'époque 12 mosquées. Elle serait, envahie sous le sable et a totalement disparu.

La seconde ville date de 660 de l'Hégire (1261 de l'ère chrétienne). C'est ce que l'on appelle de nos jours « la vieille ville » avec la vieille mosquée de Chinguitti ainsi que toutes les bibliothèques et leurs manuscrits qui constituent un trésor inestimable tant pour le patrimoine culturel de la Mauritanie que pour les chercheurs. Les fondateurs souvent cités sont : l'érudit et saint homme Mohamed Ghilli, Yahya El Alaoui El Kébir, Amar Yebenna et Ideyjer qui se sont partagé les tâches nécessaires à la gestion de la cité s'occupant chacun du domaine relevant de ses compétences : les affaires islamiques, pour le premier, les choses de la politique, pour le second, entre autres domaines dévolus à leurs deux compagnons.

La 3ème ville fut créée en 1917. Appelée « nouvelle ville », par opposition aux vestiges de la cité historique, elle se situe de l'autre côté de l'oued Chinguitti censé la protéger de l'ensablement.

La vieille ville fut un important centre de commerce entre l'Afrique du nord et l'Afrique noire et, surtout, une grande métropole culturelle régionale depuis le XVIIème

siècle de notre ère. Au fil du temps, elle est devenue la 7ème ville sainte de l'Islam sous le nom de « ville des bibliothèques ». Les maisons anciennes à patio se serrent dans d'étroites ruelles autour de l'ancienne mosquée. Elles sont essentiellement construites de pierre et de banco de couleur ocre. Les toitures, elles, sont faites à partir de troncs de palmiers datiers. On y trouve encore quelques grosses portes en acacia.

La particularité de cette ville perdue au milieu du désert est d'abriter un nombre important de bibliothèques dans lesquelles se trouvent des manuscrits parfois très anciens dont certains datent du IXème siècle et traitent de tous les savoirs, avec une prédilection accordée au Coran et aux sciences qui en rapprochent la compréhension des croyants, de nombreux ouvrages concernant le domaine juridique, le droit musulman et le code pénal, les livres de science et de littérature arabe racontant parfois l'incroyable périple du pèlerinage jusqu'à la Mecque qui pouvait prendre des mois et des mois.

Classée au patrimoine culturel mondial de l'Unesco depuis 1996, Chinguitti affiche sa fierté des temps anciens, tel un défi à la modernité, avec ses constructions austères mais parfois parées de niches murales décoratives, en grès, les linteaux en troncs de palmiers et les portes en acacia.

Cité de la culture dont le rayonnement est parvenu à toutes les villes du pays, et devenue pour cela la destination prisée des ulémas et de tous ceux qui entreprenaient le pèlerinage à la Mecque, elle enregistre certains de ces voyages devenus célèbres comme celui de Mohamdi Ould Sidi Ethman El Walati, de Mohamed Yahya Ould Mohamed

Lemine Ould Bouh El Yacoubi El Moussiti, décédé en 1349 de l'Hégire. Tout comme elle a accueilli des savants de la réputation de Ahmed Ould El Aghil Edeymani, mort en 1244 de l'Hégire, le cadî Mohamed Ould Mohamed Essakir Ould Nbouja, mort en 1275 de l'Hégire, Tijani Ould Baba Ould Ahmed Beiba El Alaoui, décédé en 1260 de l'Hégire ou encore Mohamed El Moktar Ould Mohamed Yahya El Walati et tant d'autres.

Parmi ses savants les plus connus, on peut citer : le saint homme Mohamed Ghalla, le cadî Taleb El Moktar Ben Lamech, décédé en 1107, l'érudit Sidi Abdoullah Ben Mohamed Ben El Ghadi El Alewi plus connu sous le nom de Ould Razga, décédé en 1143 de l'Hégire, Ahmed Ould Elhaj Ehmellah, décédé en 1193 et son fils Abdoullah décédé en 1209 de l'Hégire, le savant Ahmed Ben El Béchir, décédé en 1270 de l'Hégire, et Sidi Mohamed Ould Habott décédé en 1313 de l'Hégire. Tous ont laissé un riche patrimoine et une foisonnante production qui touche à tous les domaines de la connaissance tels le fiqh, les hadiths, les sciences du Coran, la poésie, etc.

La ville de Chinguitti conserve encore les vestiges de ce patrimoine humain hors du commun telle la vieille mosquée qui serait construite, selon Sidi Abdoullah Ould Nbouja sur les ruines de onze autres qui l'ont précédée ! Elle aurait été reconstruite en 1378 de l'Hégire et réhabilitée plus tard en 1429. Son architecture, notamment son minaret qui tire sa valeur de patrimoine de sa forme si particulière, témoigne d'un savoir-faire sans pareil dans les constructions en pierres.

La montre antique de la Mosquée, cette « pierre » ainsi nommée, sur laquelle l'on s'appuyait pour déterminer l'heure de la prière, constitue

également l'une des attractions de la cité. Ainsi, quand l'ombre du mur se trouvant au côté est atteint cette pierre, cela annonce alors la prière du asr. Et il en est ainsi depuis longtemps malgré les tentatives répétées de certains pour l'enlever.

De ces trésors du patrimoine qui suscitent aussi l'admiration, le fait que la vieille mosquée conserve encore un système d'assainissement d'une rare ingéniosité, les constructeurs ayant creusé, près du minaret, une gigantesque alvéole qui engloutit toutes les eaux de ruissellement aussitôt la pluie terminée !

Il y a aussi, pour être complet avec ces vestiges du patrimoine humain de Chinguitti, ces peintures historiques (Akrou) qui témoignent du passage de tous visiteurs de la zone et de ceux qui l'ont habité dans le passé. Qui arrive à Chinguitti par la passe d'Amakjar ne peut rater de voir ces peintures d'hommes et d'animaux aujourd'hui protégées contre ceux qui attentent au patrimoine sans en connaître la valeur.

Quant aux bibliothèques de la ville, elles sont la source à laquelle s'abreuvent les gens de Chinguitti depuis l'édification de la cité, au XIIème siècle au temps du cadî Mohamed Ibn Al-Mokhtar Ould Al-Amech et qu'elle s'est développée, à la fin du douzième siècle du temps du. Savant Sidi Mohamed Ould Habott, décédé en 1288 de l'Hégire, qui a fondé une bibliothèque qui renfermait des centaines de livres d'utilité, qu'il avait acheminés des villes du Maghreb et du Machrek arabes. Cette bibliothèque conserve aujourd'hui le plus ancien manuscrit connu dans le pays à savoir « Tas'hih al woujoh w nawa'ir min kitab Allah El aziz » de Abu Hilal el Askeri mort en 382 de l'Hégire reproduit en 480 de l'Hégire dans la ville de Grenade, en Andalousie.

# ns de l'histoire de l'humanité

## Oualata, Cité de l'art et de l'architecture

La cité historique de Oualata se trouve dans l'est mauritanien, à plus de 1 200 kilomètres de Nouakchott, la capitale. Fondée au VIIe siècle (au Ve siècle selon d'autres sources), Oualata fut longtemps une importante étape sur les routes caravanières transsahariennes. Célèbre pour son intense activité culturelle, la cité, alors surnommée « rivage de l'éternité », a connu son apogée au XVe siècle.

La ville de Oualata ne laisse pas indifférent le visiteur qui la découvre pour la première fois admirant les murs et les portes de ses anciennes demeures peints d'arabesques et de décorations qui sont devenues la marque déposée de cette cité de l'est de la Mauritanie. Sur l'histoire de cette ville et les rôles qu'elle a joués depuis son édification, comme les autres cités sahariennes de Chinguitti, Ouadane et Tichit, le chercheur dans le domaine du patrimoine, M. Alla Ould Marouani déclare que Oualata est l'une des plus anciennes cités de la route des caravanes.

Oualata est l'une des plus anciennes villes caravanières apparues au sud du Sahara comme c'est également le cas de Chinguitti, Ouadane et Tichit. La ville actuelle a été fondée au VIIIe siècle et intégrée à l'empire du Ghana. Elle fut détruite par un empereur du nom de Yunus Ould Aroug en 1076 et restaurée en 1224, redevenant un poste commercial sur les routes du Sahara.

Oualata connut son apogée au XVe siècle, lorsque caravaniers et lettrés y faisaient étape et surnommaient « rivage de l'éternité » cette rivale de Tombouctou.

Elle a été édifiée sur la base d'une culture arabe messouvite noire de laquelle elle a tiré trois noms : Birou, Ayoulaten et Tazekht. Des cités qui ont eu un rôle déterminant dans la propagation de l'Islam et de son style architectural ainsi que l'apparition d'un nombre incalculable de manuscrits, résultats du legs qui nous a été laissé par les ulémas, messouvites, arabes et Africains.

On ne peut s'empêcher de citer à ce sujet les savants messouva des Al « Ndagh Mohamed », Al Awghoutiyin, Al Elhaj, tout comme on ne peut passer sous silence les ulémas noirs comme Ahmed Baghayoko et ses fils qui ont produit des livres traitant de la charia et ont laissé un héritage scientifique qu'on retrouve encore aujourd'hui à Oualata, et aussi, les savants arabes qui ont écrits avant de partir laissant derrière eux un trésor inestimable de manuscrits traitant de tous les domaines des sciences islamiques et arabes.

Et Alla Ould Maraouani d'ajouter que parmi ce qui distingue Oualata des autres cités caravanières est cet art architectural hérité des descendants d'Abu Ishagh Al Andaloussi Essahili dont les fils et petite fils ont

quitté Tombouctou pour Oualata après son décès en 742 de l'hégire. Ils nous ont légué un patrimoine connu sous le nom de « civilisation mauro-andaloue » que reflètent diverses formes architecturales et arabesques qui nous sont restées comme éléments distinctifs.

Avec l'entrée de l'Islam au Sahara, la ville a connu une grande prospérité. En effet, elle était une station pour les commerçants et les caravanes venues de l'Afrique, au sud, et se dirigeant vers le nord.

Au début du 14ème siècle de l'ère chrétienne, la ville a été visitée par le voyageur marocain Ibn Batouta qui a parlé de la grande prospérité qu'elle connaissait à l'époque, du fait de sa position stratégique en tant que trait d'union entre les territoires africains, au sud, et les pays musulmans, au nord : Il a ainsi décrit la vie aisée des habitants de cette cité : « Il leur sont apportées les dattes de Daraa et de Sijilmassa. Les caravanes y viennent également du Soudan apportant avec elles du sel qui se vendait à Walata entre huit et 10 onces d'or la charge du chameau et au Mali entre 20 et 40 onces. Le sel servait d'ailleurs de monnaie, au même titre que l'or et l'argent. Ils le découpaient en morceaux avec lesquels ils font leurs échanges ».

Au 16ème siècle de l'ère chrétienne, la ville de Oualata a connu le début d'une grande renaissance culturelle devenant ainsi un centre de rayonnement culturel arabo-islamique. Un grand nombre d'oulémas ont migré de la ville de Tombouctou pour s'installer à Oualata. Des Oulémas sont aussi venus dans la ville en provenance de Fez, de Marrakech et de Tilemsane. Des habitants de la localité de Tawat, au sud de l'Algérie, se sont en outre installés à Oualata ainsi que certains revenants de l'Andalousie, tombée définitivement entre les mains des Espagnols en 1492.

Ce nombre diversifié de migrants a contribué à enrichir la culture au sein de la ville qui s'est transformée durant les 5 derniers siècles en minaret culturel important devenant ainsi l'une des capitales du fikh malékite. Cette diversité s'est aussi reflétée à travers l'urbanisme oualati et dans les traditions des populations de la ville contemporaine. D'ailleurs, les décorations actuelles dans les maisons de la ville sont inspirées de l'urbanisme arabo-islamique, notamment celui du Maroc et de l'Andalousie.

La ville historique de Oualata (ou Walaten) a été déclarée par l'Organisation des Nations Unies pour la Culture, l'Éducation et les Sciences (UNESCO) comme site de patrimoine mondiale.

## Ouadane, un bijou historique à préserver

Ouadane reste une formidable ancienne ville de la Mauritanie inscrite au patrimoine mondial de l'UNES-

CO. Elle demeure une cité chargée d'histoire et impressionne tous les voyageurs qui foulent le sol de cette cité de la région de l'Adrar. La vieille partie de la zone surplombe une colline et attire les regards par ses magnifiques ruines. Le site offre un spectacle somptueux et représente la porte d'entrée vers la structure de Richat, un site géologique exceptionnel.

Fondée en 1329, Ouadane était une importante étape du commerce caravanier transsaharien. Les produits de l'Afrique saharienne y étaient échangés contre ceux du Maghreb. Au XVIe siècle, la cité était le premier centre commercial de la région. La prospérité de la cité longtemps maintenue par ses habitants et par son importance stratégique dans les échanges commerciaux dans toute la zone ne s'effondra qu'au XVIIIème siècle.

Ouadane est certainement la plus impressionnante des cités historiques de Mauritanie. Les maisons de sa vieille ville s'accrochent désespérément au flanc de la falaise. Vers le haut, les constructions de la nouvelle ville se mélangent harmonieusement avec les anciens bâtiments sans que l'on puisse vraiment définir la frontière entre les deux.

Beaucoup d'érudits des cités anciennes avaient acquis leur savoir en étudiant à Ouadane. Taleb Ahmed Ould Twer Djenna, l'un des derniers

savants de Ouadane, narre son pèlerinage à La Mecque dans un livre publié au XIXe siècle, en anglais avant de l'être en arabe. Un autre de ses ouvrages fut agrégé pour étudier le Coran à Fès, au Maroc. Malheureusement, les conditions de vie extrêmement difficiles, principalement causées par l'aridité croissante du climat, entraînent l'exil d'une partie de la population de Ouadane, essentiellement vers Chinguetti.

Ouadane fut fondé en 1141 sur les ruines de quatre villes, elles-mêmes créées en 742. La ville connut un rayonnement spirituel intense pendant sa période de prospérité, elle était en plus idéalement située sur la route des caravanes qui assuraient le commerce transsaharien. C'est à Ouadane que la première université du désert vit le jour, on y publia L'Abregé du droit islamique qui fut expliqué et diffusé dans la région par un habitant de Ouadane. Le plus vieux manuscrit retrouvé en Mauritanie l'a été à Ouadane, il est aujourd'hui à la bibliothèque nationale de Mauritanie.

La conservation des manuscrits se heurte à de nombreux obstacles : la chaleur, la poussière, le sable, la lumière et la condensation sont de redoutables ennemis. Récemment, des moyens modernes ont été employés pour tenter de préserver ce patrimoine sur site. Les manuscrits les plus remarquables, qui sont aussi

quelquefois les plus détériorés, ont été scannés pour que les chercheurs puissent les étudier sans les manipuler.

Comme toutes les autres villes historiques de Mauritanie, Ouadane a connu un déclin à son entrée dans le XXe siècle, avec la raréfaction des caravanes commerciales, mais aussi la dilution du banco (ciment), la présence de termites, le vent... L'exode de la population a continué jusque dans les années 1960, et, ce n'est que depuis une dizaine d'années qu'une prise de conscience collective a entraîné un retour des natifs de Ouadane. Cette démarche est motivée par une volonté de retrouver leurs racines et un refus de voir mourir la vieille cité.

Aujourd'hui, Ouadane, dont le nom signifie « la cité des deux oueds » (l'oued du savoir et l'oued des dattes), revendique haut et fort son patrimoine. Le développement de la ville passe par un intérêt touristique croissant qui doit lui permettre de retrouver une partie de son aura, tout en préservant et en restaurant son riche passé culturel et spirituel.

## Tichitt, un phare du savoir

La ville de Tichitt, classée au patrimoine mondial de l'Unesco, depuis 1996, comme Chinguitti, Oudane et Oualata, a été un foyer de culture islamique pendant des siècles. Plantée en haut d'une petite colline au milieu d'un désert de roches noires, Tichitt la vieille est faite de maisons de pierre grise à l'architecture unique en son genre et de rues de sable.

Durant huit siècles, entre le XIe et le XIXe, la ville a été l'un des principaux carrefours du Sahara. Les caravanes de chameaux venues du Maroc s'y arrêtaient quelques jours avant de continuer leur route vers Tombouctou et la boucle du fleuve Niger.

«Le déclin a commencé quand le commerce s'est mis à préférer les routes maritimes plutôt que terrestres», au XVIIe siècle, explique Chérif Mokhtar Mbaka à Le Figaro, en juin 2020. La sebkha, le bassin salant qui était naguère l'une des « attractions » économiques de la ville, est toujours exploité. Le camion qui ravitaille la cité en produits de première nécessité repart, chargé de son sel. A la Sebkha, des hommes s'activent à la découpe du sel, avant d'en charger des centaines de kilos sur des dromadaires qui rappellent la belle époque des caravanes.

Tichitt fut pendant des siècles un foyer de culture islamique. De cette époque subsistent les bâtiments classés entretenus avec attention par l'Unesco et le gouvernement - qui imposent que les nouvelles constructions en gardent le style - ainsi que de vieux manuscrits qui rappellent les meilleurs moments du temps de la pensée dans cette ville phare.

Sneiba Mohamed



Opération Ramadan :

## Une planification efficace et une coordination de qualité



L'opération Ramadan 2025 a été caractérisée par une planification proactive efficace et une bonne coordination entre toutes les parties prenantes. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en collaboration avec les secteurs intervenants, a coordonné les efforts pour contrôler la qualité, la quantité et la régularité de l'approvisionnement du marché. Le ministère a commencé par programmer sa zone d'intervention dès le mois de juillet de l'année dernière, en organisant des réunions préparatoires et des missions sur le terrain pour évaluer les besoins, en particulier dans le domaine des légumes, et définir les espaces à cultiver ainsi que les cultures ciblées qui seront plus tard le point central des expositions et

des points de vente ouverts pendant le mois béni du Ramadan. Ces missions ont conjugué leurs efforts avec ceux de la Société nationale de Développement Rural (SONADER), des différents acteurs privés, notamment le groupe « Itqan » en Aftout Es-Sahli et de l'Union des Professionnels de l'Horticulture, afin de s'assurer que la production sera au rendez-vous en termes de quantité et de qualité.

Dans une déclaration à l'Agence Mauritanienne d'Information, M. Mohamed Mokhtar Ould Sidi Mohamed, conseiller technique du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire chargé de l'opération Ramadan, a indiqué que le ministère s'est employé à contribuer activement à ce que l'opération

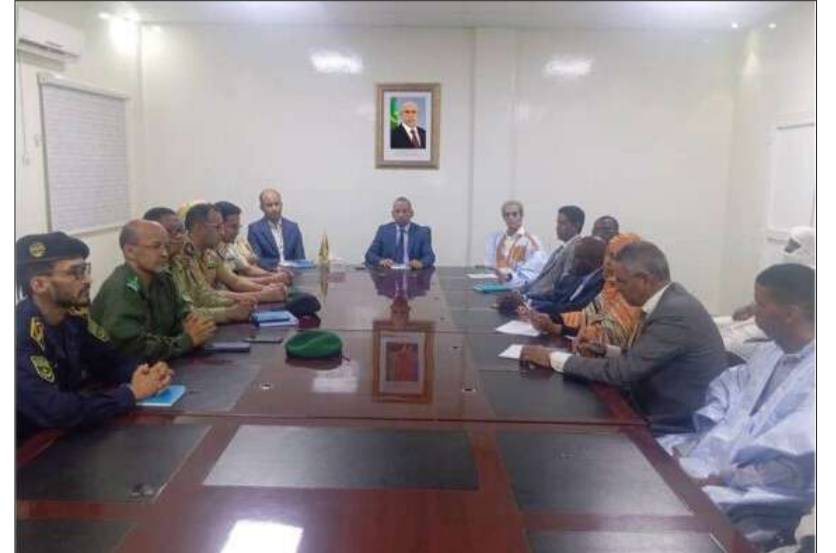
Ramadan 2025 soit différente, qu'il s'agisse de l'importance de l'offre, du nombre d'expositions ou de l'amélioration de la qualité et de la distribution des points de vente en partenariat avec les autorités administratives et municipales dans les trois wilayas de Nouakchott. Il a souligné que l'intervention du ministère du Commerce et du Tourisme cette année a eu un impact certain sur la qualité de l'organisation des foires de Ramadan, ce qui traduit l'intégration de l'action gouvernementale, et le suivi de cette opération à tous les niveaux, renforcé par le suivi rapproché du comité technique du comité ministériel chargé de l'opération Ramadan pour le compte du Premier ministre, a permis à cette opération d'atteindre les objectifs fixés. Il a ajouté que la disponibilité des légumes tout au long du mois béni du Ramadan a empêché toute forme de spéculation, comme cela a été le cas sur les marchés au début du Ramadan, les prix s'étant stabilisés et ayant même parfois baissé sur les principaux marchés.

Parmi les avantages indirects du Ramadan, on peut citer la disponibilité des légumes dans les points de vente dans les zones résidentielles, ce qui évite aux consommateurs de se déplacer vers les marchés traditionnels, et les avantages directs pour les petits et moyens agriculteurs, qui vendent leurs produits dans les champs sans avoir à les transporter vers les marchés, sans parler des possibilités d'emploi créées pour les femmes et les jeunes, en particulier dans les expositions et les points de vente. Le comité technique chargé du suivi de l'opération Ramadan prépare actuellement des rapports détaillés qui mettront en évidence l'étendue des réalisations, des lacunes et des déséquilibres de l'opération, et émettront des recommandations pour améliorer les éditions futures, a-t-il déclaré.



Zouerate :

## Lancement d'une campagne de sensibilisation à la sécurité routière



Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière a été lancée mercredi à Zouerate sous la supervision du wali du Tiris Zemmour, M. Teyeb Ould Mohamed Mahmoud. Le but de la campagne est de sensibiliser les conducteurs à plus de prudence et à la mise en pratique des mesures préventives pour réduire les accidents de la circulation.

Dans son allocution à cette occasion, le wali a souligné que la campagne s'inscrit dans le cadre du souci de préserver la vie et les biens des citoyens. Aussi a-t-il noté qu'une réunion a été tenue avec tous les acteurs du transport et les autorités locales pour mettre fin à la fréquence élevée des accidents de la circulation à Zouerate. Il a appelé tous les conducteurs à faire preuve de prudence sur les routes et les axes principaux. Il a encore souligné que les autorités travailleront en coordination avec l'Autorité de Régulation du Transport routier pour mettre en œuvre une campagne de sensibilisation complète, ciblant les conduc-

teurs de véhicules et les citoyens. Pour sa part, le président de la région du Tiris Zemmour, M. Hadrami Ould Hmadi, a mis en exergue l'importance de la campagne dans la réduction des accidents de la route. Il a également appelé à des efforts concertés pour faire de la campagne un succès.

La réunion a été marquée par des interventions des autorités de sécurité et des acteurs du secteur des transports, qui ont passé en revue les causes des accidents de la circulation et les moyens de les réduire. Le lancement de la campagne s'est déroulé en présence du hakem de Zouerate, M. Mohamed Mahmoud Ould Sid Ali, de l'adjointe au maire de Zouerate, Mme Noura Mint Ahmed Ould Baya, du président du Forum régional des organisations de la société civile, M. Sid Ahmed Ould Lahah, ainsi que des représentants des agences de transport et des acteurs du secteur des transports routiers ont participé à la réunion.

Météo :

## Hausse de la température sur la majeure partie du territoire national

L'Office national de la Météorologie (ONM) prévoit, pour les prochaines heures, que la situation météorologique sera dominée par la présence d'une dépression thermique sur le Sud mauritanien favorisant une hausse de température allant jusqu'à 44°C sur l'Assaba, les deux Hodhs, le Gorgol et le Guidimakha.

Les vents seront faibles à modérés de Sud-Est sur les wilayas du Sud-Est, et du Centre et du Nord à Nord-Ouest sur le reste du territoire avec une visibilité affectée par sable sur le littoral avec un ciel qui sera peu nuageux à nuageux sur le Nord de la Mauritanie.

A Nouakchott, les vents seront faibles à modérés de direction Nord à Nord-Ouest avec une visibilité affectée par sable et un ciel peu nuageux. Voici les températures prévues pour les prochaines heures :

Néma :	28°-44°
Timbédra :	24°-44°
Oualata ::	25°-43°
Adel Bagrou :	24°-44°
Bassikounou :	25°-42°
Aïoun :	26°-43°
Tintane :	28°-44°
Kiffa :	26°-43°
Kankossa :	26°-44°

Barkéol :	26°-42°
Kaédi :	25°-41°
Mounguel :	26°-42°
Maghama :	26°-42°
M'bout :	26°-42°
Aleg :	22°-38°
Maghtaa Lahjar :	24°-40°
Boghé :	23°-40°
Rosso :	18°-35°
Boutilimil :	21°-37°
Atar :	20°-36°
Ouadane :	20°-36°
Chinguetti :	19°-35°
Aoujeft :	19°-35°
Nouadhibou :	16°-23°
Tidjikdja :	24°-39°
Tichitt :	27°-42°
Sélibabi :	27°-43°
Zouerate :	15°-30°
Bir Moghrein :	13°-29°
Akjoujt :	19°-35°
Nouakchott :	17°-27°
Prévisions :	

Au niveau des zones côtières et au large, la mer restera trop agitée à agitée le long du littoral avec une houle de direction Nord-Ouest, tandis que la hauteur des vagues variera de 1.25 à 2.5 mètres.

## Hygiène de vie

# L'origine de toutes les maladies a-t-elle été découverte... il y a 900 ans !?

**J**e dois vous prévenir, la théorie que je vais vous présenter est encore controversée. Il est possible que seuls mes lecteurs les plus ouverts d'esprit puissent lire ce message jusqu'au bout. Les études sont en cours, les chercheurs en débattent passionnément depuis quelques années et ne sont toujours pas d'accord entre eux. Pourtant, cette théorie n'a rien de nouveau. Elle date d'il y a plus de 900 ans. Tout a commencé avec... un triangle. On a longtemps pensé que ce triangle avait été inventé par une obscure sorcière du Moyen-Âge... jusqu'à ce que certaines recherches indépendantes montrent que ce qu'il révélait était juste et vérifiable avec nos outils modernes ! N'ayons pas peur des mots : ce triangle a été inventé par la "Léonard de Vinci" de la santé naturelle.

Comme le génie italien, cette femme mystérieuse a marqué l'Histoire par ses secrets. Depuis des siècles, les rumeurs vont bon train. Et si elle avait caché dans ce triangle...

... une méthode secrète capable de s'attaquer aux déséquilibres les plus profonds du corps et de l'esprit ? Oui, cette théorie est défendue par de nombreux spécialistes. Et vous allez voir que ce don de la nature pourrait vous aider à : surmonter les périodes de haut et de bas, de stress intense, d'insomnie ; adopter une alimentation exactement adaptée aux besoins de votre organisme (sans privation ni ingrédient dégoûtant) ; lutter contre les sentiments de panique, d'anxiété ou de tristesse qui vous accablent parfois sans raison ; faire face à l'épuisement moral et physique. Vous ne vous sentirez plus submergé par des tâches ou des problèmes quels qu'ils soient. Avant de vous en parler, je dois d'abord tenter de vous convaincre d'une chose.

Et si la pire menace n'était pas la maladie ?

Je vais mettre les pieds dans le plat : 75 % des problèmes de santé seraient causés par nos émotions. Ce constat a été fait en 2009 par des chercheurs renommés de l'Université d'Oxford. Il y a le stress bien sûr mais ce n'est pas l'ennemi n°1. Les émotions néfastes sont nombreuses ! La colère, la tristesse, la solitude, l'ennui, la culpabilité, etc.

Cette boule dans le ventre qui grossit aussi vite que nos larmes tombent. Cette sensation de gorge

nouée quand on a peur ou que l'anxiété nous gagne. On perd l'appétit, on ne retrouve plus la joie que l'on avait encore hier, on se remémore des souvenirs et des sensations qui nous font mal... Tout ça ne se passe pas que dans votre tête !

On le ressent chaque jour : la moindre émotion, positive ou négative, a des répercussions sur notre corps, nos organes. Une équipe de psychologues américains a récemment mis en évidence l'efficacité du développement de la gratitude pour notre santé. D'autres recherches, encore expérimentales, sur les émotions nous apprennent qu'elles agissent sur les systèmes endocrinien, immunitaire (notamment via une augmentation du taux d'immunoglobuline A) et cardiovasculaire. Autre exemple, les émotions positives que nous ressentons quand nous offrons un cadeau à quelqu'un pourraient être bénéfiques : dans le traitement de l'hypertension, dans la réduction de la probabilité de mort subite chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque ou de maladie coronarienne. Et la science moderne se penche à peine sur ces questions...

### Soigner le malade... pas la maladie !

Quand nous ressentons une émotion forte, notre cerveau envoie un message au reste du corps sous forme de cortisol (l'hormone du stress).

Une formidable machine de résistance se met alors en route !

Le cortisol augmente le taux de sucre dans le sang en puisant dans les réserves.

Toute notre énergie est mobilisée pour réagir à la situation de stress.

Certaines fonctions internes sont ralenties comme la fonction immunitaire. Si le stress est intense et répété (stress chronique), l'excès de cortisol finit en revanche par épuiser le système immunitaire. Notre corps devient alors la proie facile des virus et des maladies. Pour empêcher la maladie de s'installer, il vous faut absolument rééquilibrer votre état émotionnel...

... et cela ne passe pas obligatoirement par des médicaments. Je vais vous indiquer comment vous pouvez soigner vos émotions en ayant recours à une méthode totalement naturelle. Laissez-moi maintenant vous présenter celle qui est à l'origine de cette théorie des émotions. 12ème siècle : Hildegarde de Bingen découvre le lien entre maladies et émotions (et comment atteindre l'équilibre parfait)

Vous avez peut-être déjà entendu parler de cette femme... Elle est l'auteur de deux livres majeurs qui révolutionnent la médecine : Physica et Causae et curae. Elle y recense animaux et plantes selon leurs pouvoirs thérapeutiques. Pour la première fois en Europe, des liens



entre maux psychiques et physiques sont établis dans un ouvrage. Au 12e siècle, des malades viennent des quatre coins de l'Europe pour profiter de ses talents de guérisseuse dans le couvent où elle officie, près de Mayence. Dotée des talents les plus variés, Hildegarde de Bingen a composé 70 chants religieux, la plupart sont encore joués et admirés de nos jours. La légende dit aussi qu'elle aurait inventé une langue composée de 1 011 mots à la suite d'une vision divine. Encore aujourd'hui, cette langue intrigue des spécialistes du monde entier.

Maintenant, rappelez-vous ça... Oui, c'est Hildegarde de Bingen qui a inventé ce triangle.

Notre triangle intérieur. Pour elle, nous ne pouvons pas nous arrêter aux conditions matérielles de notre santé. Notre santé se joue dans un ensemble bien plus grand, articulé autour d'un trio.

Le corps attire l'âme et lui ouvre les sens. L'âme vivifie le corps et donne souffle aux sens. L'esprit touche l'âme et est lié au corps. Quand nos émotions sont trop fortes, l'âme est déséquilibrée et...

... c'est tout l'édifice qui est en danger !

Une séparation difficile, la perte d'un proche, une mauvaise nouvelle professionnelle...

Le moindre déséquilibre dans votre triangle peut avoir des conséquences immédiates (et parfois dramatiques). De plus en plus de médecins se penchent sur ces questions. Leur objectif : empêcher la maladie... avant qu'elle n'arrive ! On appelle ce courant la médecine holistique. Notre recherche contemporaine n'a rien inventé. Il y a plus de 8 siècles, le lien entre santé et émotion était déjà prouvé.

Les secrets de Hildegarde pour équilibrer votre triangle intérieur

Dans ses écrits, Hildegarde faisait preuve d'une grande modernité. Ses principes de santé s'appliquent parfaitement à notre société d'aujourd'hui et à nos modes de vie. Pour le corps, l'âme ou l'esprit, Hildegarde a laissé derrière elle des

conseils simples et pratiques.

C'est ce que je vous propose de découvrir. Je vous envoie les secrets de la première des naturopathes. Je m'appelle Laurent Tessier, je suis le directeur de la revue Plantes & Bien-Être, la grande revue francophone des plantes médicinales. Au fil des années, j'ai tissé un réseau international de médecins, de chercheurs indépendants ou de naturopathes qui collaborent chaque mois à la rédaction des 24 pages de Plantes & Bien-Être. Il y a quelques semaines, j'ai réuni toute l'équipe avec une seule idée en tête, vous ouvrir les portes des connaissances infinies d'Hildegarde de Bingen. Nous l'avons vu, l'approche d'Hildegarde est d'une étonnante modernité. Ses recommandations visent un équilibre global entre les émotions, le corps et l'esprit. C'est ainsi que "Sainte Hildegarde" nous apprend que certains aliments donnent la joie !

### La céréale fétiche d'Hildegarde vous apportera de la joie (validé scientifiquement)

L'aliment fétiche d'Hildegarde était l'épeautre. Elle considérait que cette céréale procurait de la joie. Que nous disent les biologistes d'aujourd'hui sur l'épeautre ?

Eh bien qu'Hildegarde avait raison ! L'épeautre contient en effet 12 fois plus de magnésium que le blé. On sait que le magnésium joue un rôle de régulateur face aux situations de stress, de chocs émotionnels ou de fatigue.

De plus cette céréale contient une belle quantité d'un acide aminé essentiel (le tryptophane), précurseur de la sérotonine... hormone du bonheur ! Enfin il contient aussi du GABA (acide gamma amino butyrique) qui est un anxiolytique naturel !

L'épeautre est bel et bien bon pour le moral !

Mais il y a une autre raison pour laquelle vous devriez penser à remplacer votre farine de blé par celle d'épeautre. Digestion : Remplacez la farine de blé par la farine d'épeautre

Si vous ne saviez pas par quelle céréale remplacer votre farine de blé ou si vous digérez de moins en moins bien le gluten du pain moderne, je vous suggère de commencer par là. En remplaçant progressivement la farine de blé par celle d'épeautre, vos intestins vous diront merci. L'épeautre dont parle Hildegarde dans ses parchemins est le grand épeautre non hybridé.

Sur le plan digestif c'est un aliment facilement assimilable pour les intestins, le pancréas et l'estomac, générant peu de déchets métaboliques. Non hybridé avec du blé, il contient un gluten bien toléré par les personnes sensibles. Ce qu'Hildegarde ne manque pas de souligner : "L'épeautre est comme un onguent pour les intestins malades".

L'épeautre peut se consommer sous différentes formes : bouillie, pain, riz, nouilles, biscuits...

Les docteurs Hertzka et Strehlow ont observé l'amélioration de nombreuses maladies gastro-intestinales par une consommation régulière de grand épeautre : diarrhée, constipation, colites, maladie de Crohn, diverticules, sans compter les problèmes de neurodermite et de polyarthrite chronique.

Il existe quantité de recettes plus ou moins fiables sur Internet. Je partage avec vous celle des gâteaux de la joie publiée dans le dernier numéro de Plantes & Bien-Être. Celui-ci est consacré à la Santé selon les préceptes d'Hildegarde de Bingen. L'équipe de Plantes & Bien-Être a retrouvé cette recette originale dans les vieux grimoires de Sainte Hildegarde de Bingen ! Mais il y a une autre découverte d'Hildegarde que le dernier numéro de Plantes & Bien-Être fait découvrir à ses lecteurs...

Ce liquide doré "évacue la pourriture de l'Homme"

En 1950, un médecin américain, le docteur Jarvis, mène une étude un peu spéciale... Il répertorie tous les remèdes courants utilisés par les habitants du Vermont, un État connu pour la longévité de ses habitants. C'est un mystère pour ce médecin : il veut comprendre ce qui leur assure cette santé de fer ! Une fois tous les remèdes recensés, il les teste sur des milliers d'Américains. Quelle n'est pas sa surprise de voir que ce liquide doré arrive en tête du palmarès des recettes les plus efficaces ! Stabilité du système nerveux, action "chasse-graisse", assainissement du corps, régénération des cellules, amélioration du fonctionnement du système digestif...

Décidé à partager sa panacée, le médecin américain crée sa propre "portion de Jarvis".

Sidi Moustapha Ould BELLALI  
[bellalisidi@yahoo.fr](mailto:bellalisidi@yahoo.fr)

Source : Laurent des éditions  
Nouvelle Page

## Se brosser les dents le soir impacte significativement sa santé cardiaque

**U**ne récente étude menée à l'Université d'Osaka au Japon a mis en évidence un lien potentiel entre la fréquence du brossage de dents et les risques de maladies cardiovasculaires. Cette étude, publiée dans la revue "Scientific Reports", pourrait changer la manière dont nous envisageons l'hygiène bucco-dentaire. Des études antérieures ont déjà souligné l'importance des soins bucco-dentaires chez les patients atteints de cancers, de maladies respiratoires, gastro-intestinales et cardiovasculaires. Toutefois, ces travaux se sont principalement concentrés sur la déminéralisation des dents, négligeant l'impact potentiel sur des maladies systémiques comme les troubles cardiovasculaires.

Cette nouvelle étude a donc décidé d'explorer cette piste. Au total, 1675 patients, divisés en quatre groupes selon leur fréquence de brossage de dents, ont été inclus dans l'étude. Certains se brossaient les dents matin et soir, d'autres seulement le soir ou le matin, et certains ne les brossaient pas du tout.

Les chercheurs ont examiné diverses données, y compris l'âge, le genre, l'historique du tabagisme et les résultats de suivi des patients. Des dentistes ont étudié l'état de santé buccale des patients et plusieurs indicateurs ont été évalués, comme la profondeur des poches parodontales, la mobilité des dents et leur nombre.

De nombreux événements cardiovasculaires ont été pris en compte, comme les hospitalisations pour insuffisance cardiaque, arythmie, infarctus du myocarde, angine de poitrine, et maladies valvulaires et aortiques nécessitant une chirurgie.

Les analyses statistiques ont révélé que les groupes qui se brossaient les dents le soir (avec ou sans brossage le matin) avaient des taux de survie aux maladies cardiaques significativement plus élevés par rapport au groupe qui ne se brossait pas les dents. Ces résultats confirment l'importance de se brosser les dents avant le coucher pour maintenir une bonne santé bucco-dentaire et prévenir les maladies cardiovasculaires.

**Plomb, mercure, arsenic... que peut-on vraiment détecter dans les cheveux ?**

Ces dernières années en France, plusieurs cas de cancers inexplicables, notamment chez des enfants, ont fait l'actualité. En Loire-Atlantique par exemple, un nombre anormal de leucémies avait été rapporté entre 2015 et 2019, poussant les familles à saisir l'Agence régionale de la santé (ARS). Des enquêtes sanitaires avaient été lancées, pour identifier d'éventuels facteurs environnementaux.

Les métaux peuvent être simplement en surface du cheveu... ou intégré à sa composition. Les causes, et les conséquences, sont très différentes. Tragiquement, fin 2021 à Franconville (Val d'Oise), la petite Shiloh décédait d'un rare cancer du sein à l'âge de 13 ans après une longue errance médicale. Ses parents cherchent toujours à comprendre les origines de la maladie de leur fille.

Dans ces différents cas, la question qui est dans toutes les têtes est: des contaminations environnementales sont-elles en cause ? Des polluants métalliques et/ou organiques sont en effet suspectés de provoquer des cancers, en particulier dans des zones industrialisées, agricoles ou minières. Outre les actions des services nationaux de santé, les méthodes d'analyses toxicologiques sont-elles toutes fiables et accessibles aux familles qui voudraient en savoir plus ?

Nous allons revenir ici sur une question fondamentale: l'intérêt des analyses de cheveux.

Des métaux dans les cheveux ?

Dans la vallée de l'Orbiel (Aude), une suspicion d'exposition à l'arsenic après les inondations exceptionnelles de 2018 a amené les habitants à s'inquiéter pour la santé de leurs enfants - exposition qui avait été confirmée par l'ARS.

Plus récemment, comme l'ont également fait les familles en Loire-Atlantique et celle de Shiloh, les habitants ont voulu savoir ce qu'il en était de leur niveau d'exposition aux polluants. Ils ont donc fait appel à un laboratoire privé qui se proposait de mesurer les concentrations en métaux dans une mèche de cheveu par spectrométrie de masse à plasma induit: la technique de référence du dosage des métaux. Les cheveux peuvent en effet fixer les métaux par une de leurs protéines riches en soufre, la kératine, les métaux ayant une grande affinité pour cet élément. Les résultats des analyses ont été envoyés aux familles sous forme de tableaux avec une longue liste de métaux plus ou moins toxiques, leurs concentrations totales dans les cheveux et un code couleur (vert, orange, rouge) pour indiquer si la concentration était basse, moyenne



ou élevée. Les formes physique et chimique de ces métaux dont dépend leur toxicité n'étaient pas analysées. Le tout, sans explication médicale. Dans cette longue liste, des cas de concentrations supérieures aux seuils affichés pouvaient légitimement créer de l'anxiété chez les personnes concernées même si les laboratoires proposaient une prestation d'accompagnement en cas de doses élevées.

Une telle procédure était-elle pertinente ? Pas forcément... Car si les cheveux peuvent être un bon marqueur de contamination pour certains éléments, ce n'est pas le cas de tous les métaux comme nous allons l'expliquer.

Un métal présent en surface ou en profondeur ?

Il y a trois voies principales de contamination aux métaux: par contact dermique, par inhalation (après avoir traversé les poumons), et par ingestion (alimentation, et pour les enfants, exposition mains-bouche). On parle alors d'absorption, et elle témoigne de la présence des métaux à l'intérieur des cheveux.

Certains métaux ingérés ou inhalés peuvent, en fonction de leur forme chimique et après différents processus, passer dans le sang. De là, ils vont, en partie, se retrouver dans les phanères - dont les cheveux - en se liant à la cystéine, un constituant de la kératine. Au niveau du follicule pileux, ils vont être intégrés à la fibre capillaire en croissance. Ce processus est l'un des moyens d'élimination naturelle de certains métaux par l'organisme.

Par exemple, la présence de méthylmercure, une espèce chimique neurotoxique du mercure, dans les cheveux peut, en fonction de sa concentration, être le signe d'une contamination car on le retrouve principalement dans l'alimentation ; il est en concentration très faible dans l'atmosphère.

L'autre processus qui peut expliquer les concentrations de métaux dans les cheveux est l'adsorption, qui se produit lorsque des métaux présents dans l'air entrent en contact avec eux. Ils vont également se lier au soufre présent à la surface de la fibre, mais sans pénétrer à l'intérieur. Cette fois, les métaux n'ont

pas transité par le corps et ne sont pas révélateurs d'une contamination par ingestion.

Dans certains cas, le métal peut être à la fois absorbé et adsorbé. C'est le cas par exemple du plomb émis par diverses industries. La concentration de métal toxique qui y sera mesurée ne sera pas le reflet de la contamination réelle. Seules des analyses de sang permettront d'évaluer précisément l'exposition au plomb.

Les limites de l'analyse des cheveux On pourrait penser qu'il suffit de laver les cheveux pour en "décrocher" les métaux... Ce n'est que partiellement vrai. De plus, les lavages peuvent être trop agressifs (acide ou détergent par exemple) et dissoudre une fraction de la fibre du cheveu.

Comme l'écrivent le chimiste Steven Steindel (Centers for Disease Control and Prevention fédéral) et le pathologiste Peter Howanitz (université de Brooklyn):

"Sachant que la séparation des éléments endogènes et exogènes est actuellement difficile, voire impossible, avec les méthodes de laboratoire classiques, il est compliqué de savoir ce qui est réellement mesuré. En attendant que les laboratoires soient sûrs de pouvoir évaluer ce qui a été absorbé, il est impossible de relier les mesures faites [...] à des conditions biologiques." (JAMA, 2001)

Le cheveu peut donc être utilisé pour repérer une contamination uniquement pour les métaux dont l'exposition par ingestion est beaucoup plus importante que l'exposition atmosphérique. C'est le cas par exemple de l'arsenic, du méthylmercure ou du sélénium. Pour ces métaux, une relation peut être établie entre la concentration dans le sang et celle dans les cheveux. Des doses de toxicité basées sur la concentration du métal dans les cheveux peuvent être données. Cependant, très peu de limites de toxicité basées sur des analyses de cheveux sont disponibles à l'heure actuelle. C'est pourquoi, dans la base de données Biotox de l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), qui reprend les propositions de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), aucun dosage de métal ne se fait à partir des cheveux. Ce sont les urines ou

le sang qui sont considérés, en fonction des éléments que l'on souhaite analyser.

À chaque métal sa méthode de suivi Trois métaux font l'objet d'un suivi européen dans l'alimentation depuis la directive 2001/22/CE. Si l'on veut connaître la contamination en ces métaux chez des personnes exposées, cela se fait de la manière suivante:

- Le plomb, avec mesure de la plombémie où le niveau de plomb est analysé dans le sang (comme ce fut le cas après l'incendie de Notre-Dame de Paris par exemple, ou en Guyane où le saturnisme est particulièrement suivi chez les enfants),

- Le cadmium, de la cadmiurie dans les urines cette fois,

- Le méthylmercure, dans le sang ou les cheveux si les personnes ne sont pas exposées au mercure atmosphérique. Pour les orpailleurs, exposés au mercure liquide et vapeur, l'analyse des cheveux n'est pas adéquate et l'on analyse les urines.

On voit donc que chaque métal a un seuil de toxicité spécifique au type d'exposition et à sa forme chimique. Le choix d'une matrice d'analyse (sang, cheveu, urine, etc.) doit donc se faire au cas par cas, en fonction de chaque situation.

Nous souhaitons donc alerter sur l'utilisation des cheveux comme marqueur de contamination. Si cela peut donner une indication sur l'environnement dans lequel on vit, il est nécessaire de faire des analyses complémentaires pour évaluer la contamination réelle. Vivre dans un site où l'on est exposé au plomb ne signifie pas forcément contamination: seule une mesure de plombémie (dans le sang) peut le déterminer. Par ailleurs, les résultats des analyses des concentrations de métaux dans les cheveux ne peuvent, en aucun cas, servir de preuve devant un tribunal. Selon les sources de contamination, les analyses urinaires ou sanguines sont plus appropriées. Ce recours à de telles mesures, non adaptées, témoigne de la difficulté d'accéder aux analyses d'imprégnation métallique adéquate - qui doivent être prescrites par un médecin. Si l'exposition est professionnelle, le médecin du travail peut être sollicité... mais c'est plus difficile auprès d'un médecin généraliste pour une exposition non professionnelle. Il est à noter que l'occurrence de maladies habituellement rares chez plusieurs personnes sur une même zone géographique est un indice de pollution environnementale: dans ces cas-là, l'ARS doit être alertée de la situation. C'est elle qui prendra en charge le suivi médical et environnemental.

SMB

Source : techno-science.net

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

SOCIÉTÉ NATIONALE DES FORAGES ET PUIITS

**ADDITIF N°1/SNFP/2025 portant avis  
rectificatif du DAOIO N° 0002/SNFP /2025**  
**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL  
D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N°0002/SNFP/2025**

Pour se conformer au code de passation des marchés publics le présent avis a pour objet de rectifier les dates limites de dépôt des offres et d'ouverture des plis prévus dans le dossier d'appel d'offres N°0002/SNFP/2025 relatif à l'acquisition d'outils, produits de foration et PVC renforcés en deux lots distincts publié le 12 mars 2025.

La date limite de dépôt des offres initialement prévue le 24 avril 2025 à 11H (GMT) est prorogée jusqu'au 28/04/2025 à 12H (GMT) La date d'ouverture des offres en séance publique initialement prévue le 24/04/2025 à 11H 30 minutes (GMT) est prolongée jusqu'au 28/04/2025 à 12H 30 minutes (GMT). En cas de contradiction entre les termes du présent avis et ceux du dossier d'appel d'offres pour l'acquisition des outils, produits de foration et PVC renforcés, ce sont les termes du présent avis qui prévalent.

Les autres dispositions du dossier d'appel d'offres N°0002/SNFP/2025 pour l'acquisition des outils, produits de foration et PVC renforcés en deux lots distincts demeurent inchangées

Fait à Nouakchott, le 01/04/2025  
Le Directeur général

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
DE L'ASSAINISSEMENT

SOCIÉTÉ NATIONALE DES FORAGES ET PUIITS

**ADDITIF N°1/SNFP/2025 portant avis rectificatif  
du DAOIO N° 0003/SNFP /2025**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL  
D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N° 0003/SNFP/2025**

Pour se conformer au code de passation des marchés publics le présent avis a pour objet de rectifier les dates limites de dépôt des offres et d'ouverture des plis prévus dans le dossier d'appel d'offres N°0003/SNFP /2025 relatif à l'acquisition d'équipements, outils et produits de foration (Projet Pilote) publié le 12 mars 2025.

La date limite de dépôt des offres initialement prévue le 24 avril 2025 à 11H (GMT) est prorogée jusqu'au 29/04/2025 à 11H (GMT).

La date d'ouverture des offres en séance publique initialement prévue le 24/04/2025 à 11H 30 minutes (GMT) est prorogée jusqu'au 29/04/2025 à 11H 30 minutes (GMT).

En cas de contradiction entre les termes du présent avis et ceux du dossier d'appel d'offres pour l'acquisition d'équipements, outils et produits de foration (Projet Pilote), ce sont les termes du présent avis qui prévalent.

Les autres dispositions du dossier d'appel d'offres N° 0003/SNFP/2025 pour l'acquisition d'équipements, outils et produits de foration (Projet Pilote) demeurent inchangées.

Fait à Nouakchott, le 01/04/2025  
Le Directeur général

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE  
DE L'ASSAINISSEMENT

SOCIÉTÉ NATIONALE DES FORAGES ET PUIITS

**ADDITIF N°2/SNFP/2025 portant avis  
rectificatif du DAOIO N° 0004/SNFP/2025**

**AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL  
D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT  
N° 0004/SNFP/2025**

Pour se conformer au code de passation des marchés publics le présent avis a pour objet de rectifier les dates limites de dépôt des offres et d'ouverture des plis prévus dans le dossier d'appel d'offres n° 0004/SNFP relatif à l'acquisition des véhicules et équipements publié le 13 mars 2025.

La date limite de dépôt des offres initialement prévue le 24/04/2025 à 11H (GMT) est prolongée jusqu'au 29/04/2025 à 12H (GMT). La date d'ouverture des offres en séance publique initialement prévue le 24/04/2025 à 11H 30 minutes (GMT) est prorogée jusqu'au 29/04/2025 à 12H 30 minutes (GMT).

En cas de contradiction entre les termes du présent avis et ceux du dossier d'appel d'offres pour l'acquisition des véhicules et équipements, ce sont les termes du présent avis qui prévalent.

Les autres dispositions du dossier d'appel d'offres n° 0004/SNFP/2025 pour l'acquisition des véhicules et équipements demeurent inchangées.

Fait à Nouakchott, le 01/04/2025  
Le Directeur général



الوكالة الموريتانية للأنباء  
Agence Mauritanienne d'Information

FAX: 45 25 55 20

E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

**Direction Commerciale**

45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com

Tel: 00222 45 25 27 77



## FC Ksar Alpha Ba reprend le banc



**A**lpha Oumar BA jouera de nouveau le pompier de service pour le FC Ksar sous la menace d'une relégation. Le jeune technicien reprend le banc ksarais après le limogeage d'El Keihel Bocoum, au lendemain de la défaite face au Fc Nzidane (1-2) en ouverture de la 23<sup>ème</sup> journée. Fc Ksar est cantonné à la 14<sup>ème</sup> place avec 18 unités.

CAN U-17 :

### La Côte d'Ivoire surclasse la République centrafricaine 6-1

Les buts s'enchaînent à un rythme effréné lors de la CAN U-17 CAF en cours au Maroc. Après le spectacle offert lundi par l'Afrique du Sud et l'Égypte, qui ont livré un match à sept buts, la journée de mardi a vu le groupe D suivre cette même dynamique. La Côte d'Ivoire a dominé la République centrafricaine sur le score de 6-1, inscrivant six buts contre un seul pour leurs adversaires. Alynho Haider a été le grand homme de cette rencontre, signant un incroyable quadruple, et confirmant son statut de meilleur joueur du match.

Les champions en titre, désireux de suivre les pas de leurs aînés, sacrés champions d'Afrique l'an dernier, n'ont pas tardé à prendre les devants. Haidara a ouvert le score dès la 4<sup>e</sup> minute. Il a doublé la mise à la 13<sup>e</sup> minute avant d'ajouter un triplé à la 41<sup>e</sup>, envoyant un message fort à leurs rivaux. La République centrafricaine a toutefois réduit l'écart à la 45<sup>e</sup> minute, Anan Otto inscrivant son premier but du tournoi juste avant la pause. À la reprise, la Côte d'Ivoire a continué sur sa lancée, avec Haidara qui a bouclé son incroyable prestation en ins-

crivant son quatrième but à la 55<sup>e</sup> minute. Mobio Franck et Yanniss Touali ont également contribué à cette performance impressionnante, inscrivant chacun un but pour clore la rencontre. Cette victoire éclatante permet à la Côte d'Ivoire de prendre la tête du Groupe D, tandis que le Mali, vainqueur de l'Angola lors du premier match, occupe la deuxième place. L'Angola et la République centrafricaine ferment la marche. La CAN U-17 CAF se poursuit ce jeudi, avec des promesses de football de qualité parmi les jeunes talents africains.

Ligue des Champions :

### Orlando Pirates s'impose à Alger et prend l'avantage

Orlando Pirates a réalisé une belle opération en s'imposant 1-0 sur la pelouse du MC Alger, mardi soir, lors du quart de finale aller de la Ligue des Champions CAF. Entré en jeu, Mohau Nkota a inscrit l'unique but du match à la 65<sup>e</sup> minute d'une frappe du gauche après un ser-

vice précis de Relebohile Mofokeng. Un MC Alger dominateur mais inefficace. Les Algériens ont dominé la première période, mais ont buté sur un grand Siphon Chaine, auteur de plusieurs arrêts face à Zakaria Naidji et Mohamed Bangoura.

Une qualification en ligne de mire pour Pirates. Malgré les tentatives tardives de Soufiane Bayazid et Tayeb Meziani, les Sud-Africains ont tenu bon. Le MC Alger devra renverser la situation à Soweto pour espérer une place en demi-finale.

CAN U-17 :

### Le Mali s'impose d'entrée face à l'Angola au terme d'un duel disputé



Le Mali a parfaitement lancé sa campagne à la Coupe d'Afrique des Nations U-17 CAF en s'imposant 2-1 face à l'Angola, mardi, au Stade Municipal de Berrechid.

Grâce à des réalisations de Ndjicoura Bomba et Soungalo Coulibaly, les Maliens ont empoché trois points précieux dans ce premier match du groupe D, prenant la tête devant la Côte d'Ivoire et la Centrafrique, qui s'affrontent plus tard dans la journée.

Un début tonitruant avant une égalisation angolaise.

Les Aiglonnets ont frappé les premiers dès la 11<sup>e</sup> minute. Ndjicoura Bomba, particulièrement en jambes, a repris une passe de Seydou Dembélé et expédié une frappe du pied droit dans la lucarne depuis l'axe de la surface.

Malgré plusieurs opportunités pour creuser l'écart, le Mali a été rejoint juste avant la pause. L'Angola a égalisé dans le temps additionnel de la première période grâce à Jayden

Puna. Le défenseur central a conclu de la tête à bout portant, bien servi par une déviation astucieuse de Manelson. Après un bref examen du VAR, le but a été validé.

Au retour des vestiaires, les deux équipes ont redoublé d'intensité dans un affrontement physique, chacune cherchant à prendre l'avantage. C'est finalement le Mali qui a trouvé la faille à la 74<sup>e</sup> minute.

Entré en jeu, Soungalo Coulibaly a signé un geste de grande classe, envoyant une frappe puissante du pied droit depuis l'extérieur de la surface directement dans le petit filet gauche, à la suite d'un corner. L'Angola a tenté d'arracher l'égalisation en fin de match, notamment par Densel Liyun dans le temps additionnel, mais le Mali a tenu bon pour s'offrir une victoire précieuse. Ce succès place les Aiglonnets en tête du groupe D, de quoi faire le plein de confiance avant leur prochaine rencontre.

CAN U-17 :

### Le capitaine Sory Sow montre la voie

Les duels entre le Sénégal et la Gambie suivent un scénario bien connu. Après avoir dominé les Young Scorpions 3-1 en phase de groupes du tournoi de l'UFOA A, les Lionceaux de la Teranga, dirigés par Pape Ibrahima Faye, ont récidivé lors de cette 4<sup>e</sup> journée de la Coupe d'Afrique des Nations U-17 CAF. L'unique but de la rencontre porte la signature du capitaine Ibrahima Sory Sow, dernier rescapé de l'équipe championne d'Afrique en 2023. Un rôle qu'il assume pleinement : "Je suis fier de mes coéquipiers et de moi-même. Tout le monde sait que je suis un bon tireur de coups francs, et je voulais répondre aux attentes. En tant que capitaine et champion en titre, je devais montrer l'exemple."

Un succès précieux pour le Sénégal, qui confirme son statut de favori dans cette compétition. "C'est une grande fierté d'être élu homme du match parmi les 22 joueurs. Il

[Sory Sow] était blessé lors du tournoi UFOA A, alors voir son but décisif aujourd'hui me réjouit. Cela va lui donner encore plus de confiance pour la suite." a déclaré Pape Ibrahima Faye, sélectionneur du Sénégal.

La Gambie frustrée, la Somalie en ligne de mire.

Combatifs, les Young Scorpions ont opposé une belle résistance mais se sont heurtés à un Sénégal bien en place. Un constat qui laisse des regrets à leur sélectionneur Yahya Manneh : "Nous avons progressé par rapport à notre précédente confrontation. Ça s'est joué sur des détails... Mes joueurs sont encore jeunes. Nous allons revoir la vidéo, corriger nos erreurs et bien nous préparer pour la Somalie."

Les Gambiens tenteront de rebondir vendredi face aux Ocean Stars, tandis que le Sénégal affrontera la Tunisie à El Jadida pour continuer son parcours sans accroc.